

# L'emploi et la formation dans le champ du travail social en Suisse

*Etat des lieux et perspectives*

Soziale Arbeit Schweiz  
Travail social Suisse  
Lavoro sociale Svizzera  
Lavur sociala Svizra

avenirsocial   
information engagement réseau



---

## I. Introduction

Un grand nombre de personnes qui travaillent dans le champ du travail social n'a pas de formation spécifique dans le domaine. Quant aux professionnel-le-s diplômé-e-s, ils et elles sont au bénéfice de diplômes relevant de divers niveaux de formation récemment introduits en Suisse. Dans ce contexte, de nouvelles divisions du travail se négocient et s'établissent; elles sont aussi fonction de considérations budgétaires et de changements législatifs dans ce champ. Par ailleurs, la situation tant de l'emploi que de la formation se distingue dans les différentes régions de la Suisse. Ajoutons à cela l'éclatement du champ du travail social en de multiples et souvent petites institutions, services et associations, et nous aurons nommé les principaux éléments qui rendent délicats l'analyse de l'actualité et le développement de perspectives.

Les transformations dans le champ du travail social sont rapides et s'inscrivent sur de multiples niveaux. Elles interrogent les conditions d'emploi, la professionnalité et, partant, la qualité des prestations fournies par les travailleurs et les travailleuses sociales. Mieux: les contours mêmes du travail social et ses missions, les collaborations et les méthodes d'intervention se redéfinissent sans cesse.

En tant qu'association professionnelle, il nous semble nécessaire de dresser un état des lieux de la situation de l'emploi et de la formation dans le champ du travail social en Suisse. A partir de cet inventaire, nous proposerons des pistes de réflexion et d'action dans une visée de professionnalisation du travail social, condition centrale permettant d'offrir à la population des prestations de qualité.

Nous commençons par présenter des données relatives à la formation professionnelle. Dans un deuxième temps, nous aborderons la situation de l'emploi dans le champ du travail social. Pour terminer, nous proposerons quelques pistes de réflexion et d'action.

---

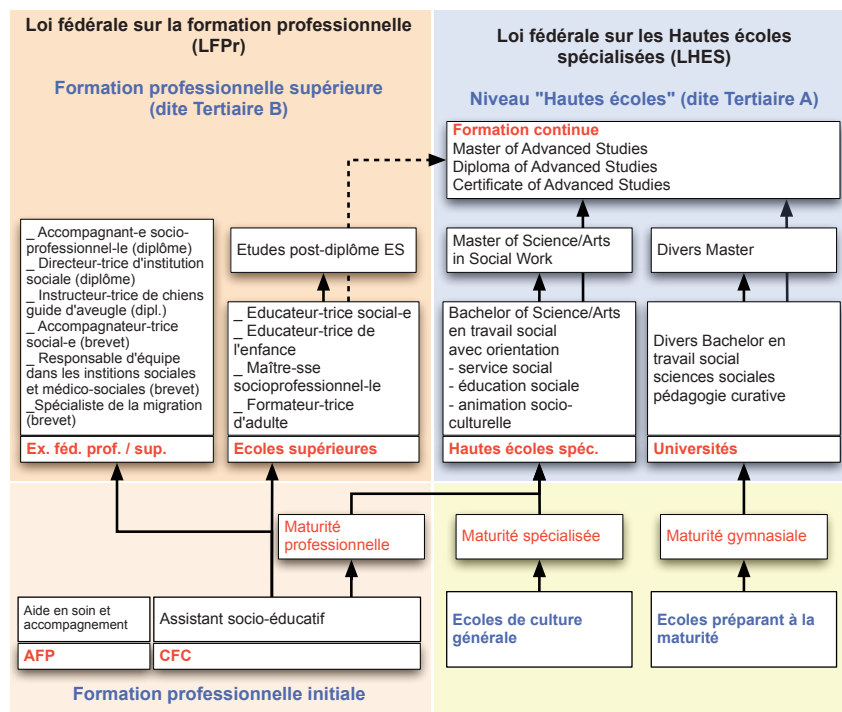
## 2. Les formation dans le champ du travail social

Les formations dans le champ du travail social ont été profondément restructurées en Suisse depuis les années 1990. De compétence locale jusqu'à la reconnaissance par la Confédération qui s'est fait en plusieurs étapes, l'ensemble des formations en travail social est désormais intégré dans la systématique fédérale de la formation professionnelle. Ce système favorise la possibilité d'apprentissage à vie grâce à de multiples passerelles entre les divers niveaux de formation. Il englobe, pour le travail social, cinq différents titres de cinq différents niveaux (cf. graphique 1):

- les titres de Bachelor et Master délivrés par les Hautes écoles spécialisées (HES) (dit niveau tertiaire A, hautes écoles). La durée de la formation Bachelor est de 3 ans à plein temps, celle du Master d'un an et demi à plein temps (sauf à la FHNW qui propose un Master de 2 ans à plein temps);
- les titres d'Ecole supérieure (ES) (dit niveau tertiaire B, formation professionnelle supérieure). La durée de la formation est généralement de 3 ans;
- ainsi que les titres de maturité professionnelle et de certificat fédéral de capacité (CFC) (dit niveau secondaire II). Le CFC s'acquiert après un apprentissage de 3 ans en entreprise ou en école, tandis que la maturité professionnelle s'obtient généralement après une 4<sup>e</sup> année de formation.

- Dans un précédent texte<sup>1</sup>, nous avons fait l'inventaire de ces divers profils de formation. Nous nous sommes à cette occasion interrogés sur la multiplicité et la proximité des profils de formation et la délicate question de la division des tâches y relative.

Graphique 1 : Systématique fédérale de la formation professionnelle appliquée au champ du travail social



La systématique fédérale permet des passages entre les différents niveaux de formation. Ainsi, un CFC d'assistant ou assistante socio-éducative donne accès notamment aux Ecoles supérieures (ES). La personne titulaire d'un CFC peut acquérir une maturité professionnelle, généralement après une année de formation supplémentaire, ce qui lui permet d'entrer dans une HES. En effet, l'entrée en HES est désormais conditionnée à un titre de maturité ; il peut s'agir d'une maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée. Dans certaines conditions, une entrée en HES sur dossier est possible. De même, des passages entre Hautes écoles spécialisées et Hautes écoles universitaires sont en voie de précisions dans les deux cycles, Bachelor et Master, ainsi que pour les études doctorales.

Dans la réalité, les passages entre niveaux de formation sont compliqués puisque le domaine de la formation antérieure est pris en compte et les pratiques cantonales sont diverses et non encore stabilisées. Divers compléments de formations peuvent être exigés et, à l'inverse, différentes facilités sont accordées selon le parcours des personnes. L'accès à l'information n'est pas simple.

Que sait-on des titres acquis récemment dans le champ du travail social ? Voici les données dont nous disposons. Le tableau 1 montre le nombre de titres professionnels délivrés en Suisse en 2009.

<sup>1</sup> AvenirSocial (2010). Inventaire des divers profils de formation dans le domaine social. Berne : AvenirSocial.

Tableau 1 : Nombre de titres professionnels délivrés en Suisse, 2009

	Travail social		Tous domaines	
Certificats fédéraux de capacité (CFC) (niveau secondaire II)	1'839	49%	59'947	65%
Maturités professionnelles (secondaire II)	104	3%	11'417	12%
Diplômes Ecoles supérieures (ES) (tertiaire B)	675	18%	7'234	8%
Diplômes Bachelor HES (tertiaire A)	1'119	30%	13'430	15%
Total	3'737	100%	92'028	100%

Sources: OFS (2010). Examens finaux en 2009. Degré secondaire II et degré tertiaire. Neuchâtel: OFS; OFS (2010). Statistique de la formation professionnelle initiale en 2009. Neuchâtel: OFS.

Le tableau 1 montre une particularité des formations en travail social. Les parts des certificats professionnels (CFC) et des maturités professionnelles sont inférieures comparées à l'ensemble des domaines, tandis que les parts des diplômes d'écoles supérieures (ES) et de hautes écoles (HES) sont supérieures. Tenant compte de la nouveauté de certaines formations – les premiers certificats d'apprentissage (CFC) ont été délivrés en 2008 – il est fort probable que les pratiques de formation se modifieront ces prochaines années. Pour l'heure, nous pouvons observer une progression des maturités professionnelles d'assistant et assistante socio-éducative, lesquelles étaient en 2010 au nombre de 183<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les Ecoles supérieures (ES), notons qu'elles forment à trois métiers: éducation sociale, éducation de l'enfance (ce qui désigne le secteur des crèches, garderies) et maître-sse-s socioprofessionnel-le-s (MSP). L'intégralité des éducatrices de l'enfance et des maître-sse-s socioprofessionnel-le-s (MSP) a été diplômé-e en Suisse romande. Une formation d'éducatrice de l'enfance n'a été mise en œuvre en Suisse alémanique qu'à partir de la rentrée 2010 alors que la formation de MSP n'est pour l'heure pas dispensée en Suisse alémanique. Ce domaine d'activité est couvert en Suisse alémanique par le diplôme fédéral d'accompagnateur et d'accompagnatrice socio-professionnelle. Pour l'ensemble de la Suisse, les titres en éducation sociale représentent une grosse part des diplômes ES délivrés. Notons qu'en Suisse romande, seules deux écoles forment des éducateurs et éducatrices sociales en Suisse romande, l'ARPIH et l'ES-L, toutes deux sur le canton de Vaud (cf. liste en fin d'article).

Quant aux HES, elles ont décerné 1119 titres en 2009. Le tableau 2 montre que les HES de la Suisse alémanique ont décerné 58% (651 diplômes) de l'ensemble des diplômes HES en travail social délivrés en Suisse, la HES-SO 37% (414 diplômes) et la SUPSI 5% (54 diplômes). En comparaison avec la répartition des langues nationales, une plus importante part de personnes formées au niveau HES en Suisse romande par rapport à la Suisse alémanique.

<sup>2</sup> OFS (2011). Statistique de la formation professionnelle initiale en 2010. Neuchâtel: OFS.

Tableau 2 : Nombre de diplômes Bachelor HES délivrés, Suisse, 2009

BFH Berne	HSLU Lucerne	FHNW Nordwest- schweiz	FHS St.Gallen	ZHAW Zurich	HES-SO Suisse romande	SUPSI Tessin
62	115	226	104	144	414	54
58%					37%	5%

Source: OFS. (2010). Examens finaux des hautes écoles spécialisées (HES) en 2009: tableaux de base. OFS : Neuchâtel.

### A ce stade, nous retenons quatre constats

Un nombre réduit de personnes en formation. Comme nous le verrons plus loin dans ce texte, une proportion importante de personnes exerçant dans le champ du travail social ne dispose d'aucune formation en la matière. Vu sous cet angle, et vu la croissance durable du champ du travail social, le nombre de personnes qui se qualifie annuellement semble bas.

Un niveau élevé de qualifications. Les personnes qui se forment actuellement en travail social obtiennent des titres supérieurs comparativement à d'autres secteurs.

Une qualification en mouvement. Au vu de la nouveauté de certains titres, la qualification dans le champ du travail social est en mouvement. Il est trop tôt aujourd'hui pour savoir si globalement, la professionnalisation (par l'acquisition d'un titre en travail social) augmente dans ce secteur.

Différences régionales. Les différentes parties de la Suisse connaissent des réalités différentes en matière de formation en travail social. La Suisse romande connaîtrait un taux supérieur de professionnalisation (Frey et al., 2011, p. 31).

Intéressons-nous maintenant à la situation de l'emploi dans le travail social.

## 3. L'emploi dans le travail social

L'action sociale est une importante source d'emploi en Suisse. Selon la Statistique de la population active occupée (SPA0)<sup>3</sup>, en 2010, 246'000 personnes sont employées dans l'action sociale<sup>4</sup>. Leur nombre n'a cessé de croître (cf. graphique 2). Selon ce relevé de données, l'action sociale employait en 2010 5.4% de la population active occupée. En comparaison, la santé en employait 6.7%.

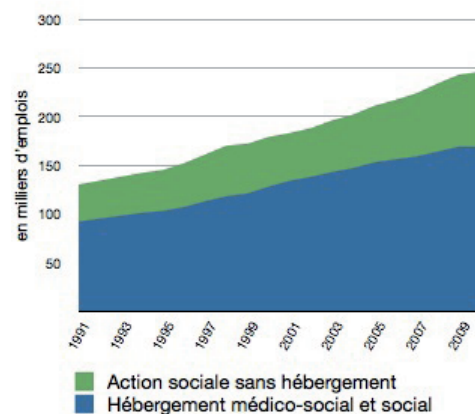
Ces données comprennent la globalité des employé-e-s du secteur considéré, quel que soit le type d'activité exercée : pour l'action sociale qui nous intéresse ici, en plus de travailleurs et travailleuses sociales, sont décomptés notamment les

<sup>3</sup> OFS (2011). Personnes actives occupées selon le secteur, la section et la division économique. Statistique de la population active occupée (SPA0). Neuchâtel : OFS.

<sup>4</sup> Selon la catégorisation de l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'action sociale regroupe deux catégories d'employeurs : les établissements d'hébergement médico-social et social (notamment : institutions pour personnes âgées, établissements d'hébergement médicalisés, institutions pour personnes handicapées dans lesquelles travaillent majoritairement les éducateurs et éducatrices sociales) ainsi que les établissements d'action sociale sans hébergement (notamment : services sociaux, services de consultations mais aussi les crèches et les organisations tels Pro Infirmis, Pro Senectute, Caritas). Les premiers établissements emploient 77'000 personnes, les seconds 169'000 personnes.

personnes chargées des soins, de l'hôtellerie et intendance et de l'administration. Il nous faut donc d'autres données pour approcher la situation d'emploi dans le champ du travail social.

Graphique 2: Nombre d'emplois dans le secteur de l'action sociale, 1991-2010



Source: OFS. (2011). *Personnes actives occupées selon le secteur, la section et la division économique (SPA0)*. Neuchâtel: OFS.

SAVOIRSOCIAL a fait réaliser une étude<sup>5</sup> sur le marché de l'emploi des métiers du travail social en Suisse. Cette étude relate qu'en 2009, 113'600 personnes sont employées dans les différents métiers du travail social<sup>6</sup>. Les auteurs se sont intéressés à la formation des travailleurs et travailleuses sociales (cf. tableau 3). Il s'observe un fort taux d'employé-e-s dont la formation ne dépasse pas l'école obligatoire (25%); ce taux est supérieur à celui de l'ensemble des employé-e-s en Suisse (19%). 22% disposent d'une formation de niveau HES et universitaire. Ce taux de formations supérieures est comparable à celui observé dans l'ensemble des employé-e-s – mais ces titres ne sont pas nécessairement acquis dans le champ du travail social! Pensons aux nombreux sociologues ou psychologues qui œuvrent comme travailleurs sociaux. Selon l'étude, seules 30% des professionnel-le-s ont appris le métier qu'ils et elles exercent (Frey et al., 2011, p. 27). Ces données indiquent un bas niveau de formation dans le travail social, dans l'absolu et en comparaison avec l'ensemble des employé-e-s.

<sup>5</sup> Frey, M., Braun, N., Waeber, P. (2011). *Fachkräftesituation im Sozialbereich. Auswertungen anhand des Indikatorensystems Fachkräftemangel. Schlussbericht*. Olten et Basel: SAVOIRSOCIAL et B,S,S.

<sup>6</sup> Appuyée sur des données de l'OFS (Recensement fédéral de la population 2000 et Enquête ESPA 2009), l'étude prend en compte les professions d'assistant et assistante sociale, d'éducateur et d'éducatrice spécialisée, de directeur et directrice d'institution ou de crèche et d'une catégorie « autres professions de l'assistance sociale » laquelle inclus un certain nombre de professions plus ou moins éloignées du travail social tel que aide de gare ou thérapeute de couple. Ces catégories correspondent à la Nomenclature suisse des professions 2000 (NSP 2000) (Frey, Braun, Waeber, 2011, p. 4).

Tableau 3: Niveaux de formation des employées dans les métiers du travail social et dans l'ensemble des métiers, Suisse, 2009

	Employé-e-s dans les métiers du travail social	Employé-e-s dans l'ensemble des métiers (tous secteurs)
Ecole obligatoire	25%	19%
Formation professionnelle de base (CFC, niv. secondaire II)	25%	37%
Formation professionnelle supérieure (ES, tertiaire B)	16%	15%
Formation professionnelle supérieure (HES, HEU, tertiaire A)	22%	20%
Divers	12%	9%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Frey et al., 2011, p. 8.

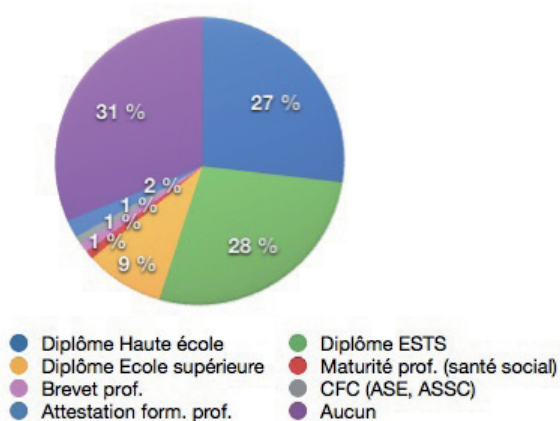
La même étude fournit des données sur l'âge et le sexe des personnes employées dans les métiers du travail social et les compare aux employé-e-s de l'ensemble des secteurs. En 2009, 81% des personnes employées dans les métiers du travail social sont des femmes (Frey et al, 2011, p. 4) ; la proportion des femmes est de 46% dans l'ensemble des secteurs. La proportion des femmes dans le travail social est en augmentation depuis plusieurs décennies. Quant à l'âge, les travailleurs et travailleuses sociales sont un peu plus jeunes que l'ensemble des employé-e-s : en travail social, 34% des employé-e-s ont moins de 35 ans ; ils sont 30% parmi l'ensemble des employé-e-s (Frey et al., 2011, p.10).

Une étude plus détaillée mais circonscrite à la Suisse romande et réalisée par Gaberel<sup>7</sup> met en évidence les proportions de personnes formées et non formées dans le travail social (cf. graphique 3). L'étude montre que 69% du personnel actif dans les métiers du travail social sont en possession d'un titre en travail social (55% disposent d'une formation HES ou ESTS ; 9% d'une formation professionnelle de niveau ES ; et 5% d'un autre titre en travail social, soit attestation, CFC d'ASE ou d'ASSC, maturité professionnelle ou brevet), alors que 31% n'ont pas de formation spécifique à ce domaine (p. 32). Les 31% d'employé-e-s sans titre en travail social se décomposent de 5% de personnes sans aucun titre au-delà de l'école obligatoire, de 14% en possession d'un titre universitaire hors travail social (sociologie, psychologie, etc.), ainsi que de 12% de personnes en possession de divers titres professionnels hors du travail social allant de l'apprentissage aux diplômes de formation professionnelle supérieure.

L'étude de Gaberel constate donc, parmi les employé-e-s en travail social, un taux de personnes qualifiées en travail social plus élevé (69%) que l'étude de Frey et al. (30%). La différence s'explique par la source des données et, probablement, par une réalité différente sur le plan romand (étude Gaberel) et national (étude Frey et al.). Quoi qu'il en soit, le taux de personnes qui exercent sans diplôme (quel qu'en soit le niveau) est élevé et problématique.

<sup>7</sup> Gaberel, P.-E. (2009). Enquête Tripartite-FORs 2008 sur la situation de l'emploi dans le domaine du Travail social en Suisse romande. Lausanne/Delémont : FORs/HES-SO.

Graphique 3 : Proportions des titres en travail social parmi les employé-e-s des métiers du travail social, Suisse romande, 2008.



Source : Gaberel, 2009, p. 32 s.

### A ce stade, nous retenons quatre constats

Le nombre de personnes employées dans le secteur de l'action sociale a sans cesse augmenté durant ces quatre dernières décennies, et le développement continue comme le montrent les derniers chiffres de l'OFS.

Le travail social reste un secteur accessible sans diplôme. On observe un fort taux de personnes qui exercent dans le travail social sans disposer d'une formation spécifique (quel qu'en soit le niveau). Ce constat distingue le travail social de l'ensemble des autres secteurs : une telle réalité qui n'existe à notre connaissance dans aucun autre domaine. L'absence de diplôme met profondément en question la professionnalité d'une activité.

Différences régionales et sectorielles. La situation de l'emploi est disparate. Le taux de personnes titrées semble supérieur en Suisse romande.

Les situations de l'emploi dans le travail social sont mal documentées. A notre connaissance, il n'existe pas d'études de l'emploi dans le travail social en matière de carrières, de répartition des fonctions entre les hommes et les femmes, ni en ce qui concerne les transformations de la division du travail entre divers niveaux de formation en travail social. A fortiori, nous manquons de données aux confins du travail social : comment se modifient les tâches assumées par le travail social dans la division sociale et institutionnelle globale du travail ? Plus concrètement : quelles tâches sont aujourd'hui assurées par le travail social (par des professionnel-le-s dans un cadre institutionnel) ; lesquelles incombent au bénévolat ; lesquelles sont assurées par les familles et plus précisément les femmes dans un cadre privé ?

---

## 4. Perspectives

Ces éléments, encore incomplets, mettent en évidence plusieurs problématiques que nous listons ci-après sous forme d'axes de réflexion et d'action.

Le manque de données. Une meilleure connaissance de la situation en matière de formation et d'emploi dans le champ du travail social est nécessaire. Des enquêtes de terrain régulières permettraient de mieux identifier les compétences attendues des travailleurs et travailleuses sociales ainsi que les modèles de division des tâches. La question des proportions de travailleurs et travailleuses qualifiées à des niveaux différents et qui exercent dans des champs identiques n'est pas réglée. Ces connaissances permettraient également aux différents lieux de formation d'ajuster leurs cursus.

Un diplôme en travail social (quel qu'en soit le niveau) est indispensable pour toute personne qui exerce dans ce champ. La formation est un facteur central qui détermine la qualité d'une activité professionnelle, sa reconnaissance et l'identité professionnelle<sup>8</sup>. Pour AvenirSocial, 100% du personnel doit être formé dans l'un ou l'autre niveau de formation. Cela est devenu plus facile avec la diversification des niveaux de formation selon un principe de qualification tout au long de la vie professionnelle. Nous demandons aux employeurs un encouragement fort à la qualification du personnel de l'action sociale. Nous engageons les pouvoirs publics et les lieux de formation à mettre à disposition des jeunes et des travailleurs et des travailleuses des mesures qui facilitent les études (accès à l'information, orientation, condition d'accès faciles, bourses, horaires adaptés, notamment).

Le travail social est un élément de cohésion sociale, base de la démocratie. Il a son prix. Répondre aux exigences d'aujourd'hui dans l'action sociale nécessite une réelle prise en compte de la qualité des prestations fournies. Celles-ci doivent être régulièrement évaluées. Des moyens doivent être alloués pour que l'ensemble de l'action sociale se professionnalise davantage. La formation, initiale et continue, en est un élément central. La construction et l'évaluation de modèles d'organisation en matière de division des tâches entre professionnel-le-s de divers niveaux de formation et de divers champs (collaboration interprofessionnelle) sont tout aussi indispensables. Un Etat social fort dispose de dispositifs institutionnels solides, lesquels reposent sur un personnel formé de manière optimum.

---

<sup>8</sup> Bohrer, I. (2009). Qualität in der Sozialen Arbeit Die Definition von Qualitätsstandards aus professionstheoretischer Sicht. Masterthesis. Berne : Auteur.

## Annexe

### Liste des Hautes écoles spécialisées (HES) en travail social et des titres qu'elles délivrent

Nom courant	Nom complet	Lieu(x)	Titres
BFH	Berner Fachhochschule, Soziale Arbeit	Berne	Bachelor of Science in Sozialer Arbeit (pas d'orientations mais centré sur Service social) ; Master of Science en travail social, en commun avec FHSG, HSLU, ZHAW
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz, Hochschule für Soziale Arbeit	Bâle et Olten	Bachelor of Arts, avec orientations Service social et Education sociale ; Master of Arts en travail social
FHS	Fachhochschule St. Gallen, Soziale Arbeit	Rorschach/SG	Bachelor of Science, avec orientations Service social et Education sociale
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale, Travail social	Genève Givisiez/FR Lausanne Sierre	Bachelor of Arts en travail social, avec orientations Service social, Education sociale et Animation socioculturelle ; Master of Arts en travail social
HSLU	Hochschule Luzern, Departement Soziale Arbeit	Luzern	Bachelor of Science, avec orientations Service sociale, Animation socioculturelle ; Education sociale (dès 2012)
SUPSI	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana	Manno/TI	Bachelor of Science, avec orientations Service social et Education sociale
ZHAW	Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften, Departement Soziale Arbeit	Dübendorf/ZH	Bachelor of Science in Sozialer Arbeit (pas d'orientations mais couvre Service social, Education sociale et Animation socio-culturelle)

### Liste des Ecoles supérieures (ES) en travail social et des titres qu'elles délivrent

Nom courant	Nom complet	Lieu(x)	Titres
Agogis	Berufliche Bildung im Sozialbereich	Zürich	Educateurs et éducatrices sociales
ARPIH	Centre romand de formation sociale	Yverdon-les-Bains	Maîtres et maîtresses socio-professionnelles Educateurs et éducatrices sociales
BFF	Berufs-, Fach- und Fortbildungsschule Bern	Berne	Educateurs et éducatrices sociales, Educateurs et éducatrices de l'enfance
Curaviva	Höhere Fachschule für Sozialpädagogik Luzern hsl	Lucerne et Zug	Educateurs et éducatrices sociales, Educateurs et éducatrices de l'enfance
CFPS	Centre de formation professionnelle santé et social	Genève	Educateurs et éducatrices de l'enfance
Ecole Pierre-Coullery	Centre neuchâtelois des formations du domaine santé-social	La Chaux-de-Fonds	Educateurs et éducatrices de l'enfance
ESEDE	Ecole supérieure en éducation de l'enfance	Lausanne	Educateurs et éducatrices de l'enfance
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale - Lausanne	Lausanne	Educateurs et éducatrices sociales

HES-SO VS	Haute école valaisanne, domaine Santé & Social	Sion	Educateurs et éducatrices de l'enfance, Maîtresses socio-professionnelles
HFHS	Höhere Fachschule für anthroposophische Heilpädagogik, Sozialpädagogik und Sozialtherapie	Dornach (BL)	Educateurs et éducatrices sociales
	Höhere Fachschule Gesundheit und Soziales	Aarau	Educateurs et éducatrices sociales
HFS Zizers	Höhere Fachschule für Sozialpädagogik	Zizers (GR)	Educateurs et éducatrices sociales
ICP	Höhere Fachschule für Sozialpädagogik	Wisen (SO)	Educateurs et éducatrices sociales

AvenirSocial  
Travail social Suisse  
Case postale 8163, 3001 Berne  
+41 (0)31 380 83 00  
[info@avenirsocial.ch](mailto:info@avenirsocial.ch)  
[www.avenirsocial.ch](http://www.avenirsocial.ch)